

# ÉCOLE DE CRIMINOLOGIE

## BOURSE DE TRADUCTION ÉTÉ 2011

1 BOURSE DE 800\$

### Objectif

Permettre aux étudiants inscrits à la maîtrise ou au doctorat de défrayer une partie de leurs dépenses reliées à la traduction d'un article scientifique destiné à être soumis à une revue avec comité de pairs.

### Conditions à remplir

1. Présenter, à l'appui de sa demande, un dossier comprenant :
  - une lettre de présentation signée (inclure autres sources de financement pour les études/projet ainsi qu'une description de la revue envisagée). SVP y indiquer votre courriel;
  - l'article à faire traduire;
  - un calendrier des réalisations;
  - les notes obtenues à l'Université;
  - un court *curriculum vitae*, incluant la liste des réalisations académiques (publications, communications scientifiques, participations à des congrès). SVP utiliser le format proposé par le Comité des bourses (sous l'onglet «Vie étudiante / Bourses» du site Web de l'École).
2. L'étudiant recevra 800\$ maintenant, mais il aura 12 mois pour déposer un rapport d'activités au comité (un court rapport faisant état des activités et des dépenses encourues). *L'étudiant qui aura reçu la bourse mais n'aura pas terminé le travail à l'intérieur de la période de 12 mois devra rembourser l'unité.*

### Critères d'évaluation

- Qualité de l'article et du dossier académique;
- Autres sources de financement;
- Rythme de progression dans les études;
- Réalisations académiques (publications, communications scientifiques, participations à des congrès).

### Date de dépôt des dossiers

Les dossiers de demandes doivent être déposés au plus tard **le VENDREDI 8 AVRIL 2011, à 17h00, dernier délai**, auprès de Nicole Pinsonneault (local C-4132) ou par courriel en un seul fichier format pdf à [nicole.pinsonneault@umontreal.ca](mailto:nicole.pinsonneault@umontreal.ca).

Seuls les dossiers complets seront pris en compte.